

Notice d'utilisation du nichoir

Les nichoirs à chauves-souris peuvent être installés dans de nombreuses situations (façades, arbres,...).

Il faut cependant respecter certaines règles:

Hauteur minimum: dès 3m de hauteur, le nichoir doit être protégé du vent et de la pluie.

Si le nichoir est placé sur une façade, il est préférable d'éviter de le mettre au-dessus d'un balcon ou d'un pas-de-porte, car les crottes pourraient déranger. Pour éviter les salissures dues aux déjections, il est possible de placer une planchette de protection sous le nichoir.

Le nichoir doit également être **hors de portée des prédateurs** (p.ex. chat); il faut donc faire attention aux branches qui le rendent alors accessible.

Dans la majorité des cas, les nichoirs à chauves-souris n'ont pas le même succès que les nichoirs à oiseaux. En effet, il n'est pas rare d'attendre plusieurs années pour que le nichoir soit occupé.

Généralement, les nichoirs à chauves-souris ne nécessitent pas d'entretien particulier. Il est d'ailleurs préférable **d'éviter de les toucher**, sous peine de faire fuir la colonie.

Nichoir à chauves-souris



04/2024

Pour toute information:

Espaces de Jour
Domaine de Compétences Foyers & Espaces de Jour
chemin Mon Loisir 23e
2208 Les Hauts-Geneveys

tél. 032 886 69 22

Ghislaine.Merlin@ne.ch



Le Domaine de Compétences Foyers & Espaces de Jour

Nous accueillons des personnes qui ont besoin d'être accompagnées intensément pour tous les actes de la vie quotidienne. Nous veillons à leur offrir une qualité de vie basée sur le respect, l'identité, les relations sociales et des activités appropriées. Nos foyers, foyers occupationnels et nos espaces de jour organisent un accompagnement spécialisé et individualisé dans des lieux accueillants et adaptés. Nous sommes présents à Fleurier, aux Hauts-Geneveys, à Fontainemelon et à Couvet. Ces personnes présentent une déficience intellectuelle, avec ou sans spectre de l'autisme, avec ou sans polyhandicap.

Les Espaces de Jour

La mission des Espaces de Jour est d'accueillir en journée des bénéficiaires adultes et de leur mettre à disposition, dans un espace donné, du temps libre et/ou des activités spécifiques qu'elles ou ils peuvent choisir en fonction de leurs souhaits, besoins et/ou de leurs compétences.

Les prestations sont proposées et animées par du personnel d'accompagnement socio-éducatif. L'encadrement est basé sur le degré d'intensité de soutien nécessaire.

L'orientation des Espaces de Jour est d'offrir des prestations d'occupation, de développement personnel et/ou de maintien des acquis dans un cadre sécurisé et professionnalisé. L'accent est particulièrement mis sur le bien-être et la qualité de vie des bénéficiaires, sans aucun objectif de production de biens et services.



Fabriqué par les bénéficiaires
des Espaces de jour en
collaboration avec l'atelier
menuiserie Fondation Les
Perce-Neige en association
avec «Chiroptera Neuchâtel»

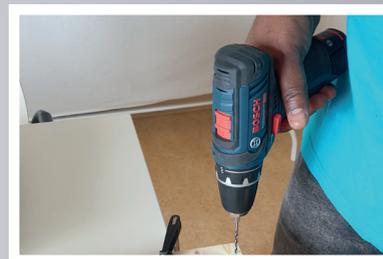


www.perce-neige.ch



La fabrication des nichoirs

La préparation des planches nécessaires à la fabrication des nichoirs se déroule à la menuiserie des Perce-Neige.



Les nichoirs sont fabriqués en suivant différentes étapes qui ont été adaptées au mieux aux besoins spécifiques des bénéficiaires.

1. Perçage

A l'aide d'une perceuse à colonne, le-la bénéficiaire accompagné-e d'un membre de l'équipe éducative perce les différentes planches du nichoir.

2. Ponçage

Seul-e, en guidance ou à l'aide d'un contacteur, le-la bénéficiaire ponce toutes les planches.

3. Assemblage

Avec de l'aide, le-la bénéficiaire assemble les différentes pièces.

4. Huilage

Avec des instruments adaptés à chacun-e, le-la bénéficiaire huile les nichoirs avec de l'huile de lin.

Les chauves-souris (chiroptères) sont des hôtes discrets de nos régions. La Suisse en compte 30 espèces.

Dans nos régions, elles se nourrissent exclusivement d'insectes et elles jouent ainsi un rôle écologique essentiel dans la régulation de ces populations (moustiques par exemple).

Certaines petites espèces de chauves-souris, comme la Pipistrelle commune (Pipistrellus pipistrellus) peuvent loger dans de petites cavités, derrière des volets ou même dans des fissures murales.

En Suisse, toutes les espèces de chauves-souris sont protégées. Il est également interdit de détruire ou d'endommager leurs gîtes.

certifié ISO 9001

